L'ENTRE-nous

Volume 22 numéro 3

3 décembre 2013

Grand rassemblement « Je soutiens le communautaire »

Un succès sur toute la ligne!

Plus de 4000 personnes avaient fait le chemin jusqu'à Québec pour participer à ce grand rassemblement de l'ensemble des groupes de l'action communautaire autonome (ACA). Nous avions tous le même message à dire au gouvernement en place: « il est urgent de rehausser le financement de la mission de tous les groupes! »

Nous vous parlions d'un rassemblement historique et il le fut! Une participation record, des groupes de tous les secteurs de l'ACA, de toutes les régions du Québec, des sourires à profusion, une solidarité belle à voir et surtout, surtout... des gains importants! Je vous rappelle que ce grand rassemblement était une initiative des groupes œuvrant en santé et services sociaux dans le cadre de la campagne « Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire » et qui, pour l'occasion, avaient invité tous les secteurs à se joindre à eux. Comme nous ne faisons jamais les choses à moitié, nous avions aussi décidé de nous impliquer dans l'organisation de cette journée.

Du bien beau monde dans les rues de Québec

Malgré le froid et le vent, c'est une véritable marée humaine qui a marché calmement, mais bruyamment, dans les rues de Québec, jusque devant l'Assemblée nationale. Une incroyable démonstration de force et de solidarité! Ce fut, selon les plus ancien(ne)s du mouvement, la plus grande manifestation communautaire depuis 2002, lors de l'adoption de la Politique gouvernementale de reconnaissance de l'action communautaire. Percussions, slogans, chansons et des centaines de pancartes ont su

faire de ce rassemblement un véritable succès. Les sourires sur les quelques photos que nous joignons à cet article en témoignent. De l'avis de plusieurs, cela faisait le plus grand bien de revoir autant de monde se solidariser autour d'un même enjeu!

Sur le plan politique, comme l'ensemble des secteurs présents, nous avions préalablement déposé nos revendications financières auprès du ministère de la Famille afin que la Ministre Nicole Léger fasse les représentations nécessaires auprès du gou-

vernement. Quelle ne fut pas notre surprise de voir cette dernière, aux côtés de la ministre Véronique Hivon (ministre déléquée aux Services sociaux et à la Protection de la Jeunesse), du ministre Jean-François Lisée (ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur) et de plusieurs député(e)s des différents partis descendre à grands pas l'escalier de l'Assemblée nationale

pour venir à la rencontre des manifestant(e)s! Des messages bien sentis leur ont d'ailleurs été adressés par les porte-paroles présent(e)s, mais également par plusieurs des manifestant(e)s à proximité.

Des gains importants

Il n'aura fallu que six jours après cette imposante mobilisation pour que la Première ministre annonce, lors dévoilement du « pilier solidarité » du gouvernement, un rehaussement de 162 M \$ en soutien à la mission des groupes. Est-ce notre démonstration de force ? Les multiples représentations entamées depuis des années avec certains ministères? Le fait qu'il y ait une véritable urgence pour la survie de bien des groupes sur le terrain? Je serais tentée de dire toutes ces réponses... Le résultat pour les groupes Familles est important puisque ce sont 15 M \$ sur trois ans qui s'ajouteront à l'enveloppe actuelle, et ce, dès le prochain budget! On parle ici d'une augmentation de 25 % du soutien du ministère de la Famille aux OCF. S'ajoute à ça une bonification de 2,86 M \$ du financement des services de haltes-garderies communautaires.



L'ENTRE-nous



Bien que nous nous réjouissions de cet ajout, il demeure que nous sommes encore en deçà de ce que nous demandions et, surtout, encore très loin des montants octroyés au groupes financés en santé et services sociaux. Nous devrons donc poursuivre nos représentations en vue d'obtenir un financement équitable et à la hauteur de nos besoins. Mais pour le moment ne crachons pas dans la soupe et réjouissonsnous collectivement de ce gain! En terminant, je tiens à remercier tous les groupes qui se sont impliqués dans cette magnifique mobilisation. Good iob, comme dirait ma collèque Lorraine!

Combien ça fait pour mon groupe?

le pense que c'est la phrase que j'ai entendue le plus souvent au cours des dernières semaines... On aurait bien aimé pouvoir vous donner plus de précisions, mais, à ce moment-ci, ce n'est pas encore possible... Sachez cependant qu'une rencontre de la Table des partenaires OCF-MFA est prévue dès le début décembre et que c'est à ce moment que les différents regroupements conviendront des modalités pour la répartition du financement parmi l'ensemble des OCF. Vous pouvez d'ailleurs être assuré(e)s que les intérêts des membres de la FAFMRQ seront dument défendus par notre Sylvie nationale et, bien sûr, nous vous tiendrons au courant aussitôt que l'information sera disponible!



Lutte à la pauvreté

Lorraine Desjardins Solidarité durable ou pauvreté persistante ?

Malheureusement, il n'v avait que de bonnes nouvelles dans le « pilier solidarité » dévoilé le 30 octobre dernier. Les mesures annoncées pour la lutte à la pauvreté étaient pas mal moins réjouissantes. Rappelons que, l'an dernier, au moment où on avait dénoncé les coupures dans les prestations des personnes ayant des contraintes temporaires à l'emploi, la ministre Maltais avait indiqué que sa priorité était d'améliorer la situation des personnes seules et qu'elle annoncerait bientôt une augmentation substantielle des prestations de cette catégorie de bénéficiaires. Or, c'est à un gros 20 \$ de plus par mois auguel ces personnes auront droit à compter du 1er février 2014. Et encore, pour avoir droit à cette « véritable mine d'or », les personnes devront répondre à certains critères bien précis, dont celui d'être prestataire de l'aide sociale depuis au moins six mois consécutifs et

Autre chose à déplorer, le « pilier solidarité » ne contenait aucune mesure visant à mettre fin au détournement des pensions alimentaires pour enfants! Pourtant, en novembre 2012, l'ensemble des formations politiques avaient appuyé unanimement une résolution visant à ce que les pensions alimentaires pour enfants cessent d'être traitées comme un revenu pour

ne pas habiter dans un HLM... À cette hausse

de prestation pour 2014 s'aioutera une hausse

de 10 \$ par année jusqu'au 1er janvier 2017. Au

terme de ces hausses graduelles, la prestation

de base aura donc été haussée de 50 \$, soit un

montant qui n'atteint même pas à la moitié de

la mesure du panier de consommation (MPC),

c'est-à-dire ce qui est nécessaire pour couvrir ses

besoins les plus élémentaires.

le parent créancier dans le calcul des prestations d'aide sociale, à l'aide financière aux études, ainsi que pour l'admissibilité à l'aide juridique et aux programmes d'aide au logement. La ministre responsable de la lutte à la pauvreté s'était alors engagée à y donner suite. Force est de constater que le nouveau concept de « solidarité durable » introduit

par le gouvernement laisse perplexe... Si les mesures annoncées étaient censées faire plus que juste mettre un pansement sur le bobo, elles ont raté la cible.

Des cartes de Noël qui parlent!

Pour faire suite au dévoilement du « pilier solidarité » et marquer le temps des Fêtes, le Collectif pour un Québec sans pauvreté et ses membres ont tenu des activités de distribution large de « fausses » cartes de Noël un peu partout au Québec! À cet effet, cinq modèles de cartes ont été imprimés, chacun consacré à un enjeu lié à la lutte à la pauvreté : les dernières bonifications à l'aide sociale, les inégalités socioéconomiques, les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté, la hausse des tarifs d'Hydro-Québec, la pauvreté « tout court ». Bref, un excellent moyen de rappeler que la solution durable aux problèmes de pauvreté, c'est pas juste une affaire de distribution de paniers de Noël et que la lutte aux inégalités doit se poursuivre à l'année! Pour accéder à la version électronique des « fausses » cartes de Noël et pour les faire circuler largement dans vos réseaux, cliquez sur le lien suivant : www.pauvrete.qc.ca/?Fausses-cartes-de-Noel&id document=2266#documents portfolio



Des nouvelles du CA

Sylvie Lévesque

Encore du pain sur la planche...

Le samedi 16 novembre se tenait la 2º rencontre du conseil d'administration, dans les bureaux de la Fédération à Montréal. Nous avons d'abord abordé la question des postes à combler au CA.

En effet, Alexandre Villeneuve, du Regroupement des familles monoparentales et recomposées de Laval et Manon Bourque, de l'association Sources Vives de Beauport, ont quitté le conseil. Nous profitons de l'occasion pour les remercier de leur implication et de leur engagement. Il y a donc trois postes à combler et n'hésitez pas à vous manifester si jamais cela vous intéresse de vivre cette expérience enrichissante! Le programme préliminaire du colloque que nous prévoyons tenir à l'automne 2014, pour souligner le 40e anniversaire de la Fédération, a été déposé. On devrait être en mesure de vous faire parvenir le programme final au printemps prochain. Par la suite, nous avons fait le retour sur le grand rassemblement du 24 octobre à Québec et auguel certain(e)s de nos membres ont participé.

Le « pilier solidarité » déposé par la Première

ministre du Québec a également été au centre de nos discussions. Nous avions recu, avec nos partenaires Famille, une invitation officielle du bureau de la PM et de la ministre de la Famille pour assister en direct à cet événement. Nous avons donc fait le voyage jusqu'à Québec le 30 octobre et ce ne fut pas inutile puisque nous avons appris une injection supplémentaire de 15 millions \$ sur trois ans, pour le financement

L'ENTRE-nous

Laurence Lagouarde et Sylvie Lévesque

Tél: (514) 729-6666 Fax: (514) 729-6746

Courriel: fafmrq.info@videotron.ca

de la mission des OCF. Il nous reste maintenant à nous entendre sur la répartition et, surtout, espérer que le prochain budget soit adopté... Malheureusement, les nouvelles étaient un peu moins bonnes sur côté de la lutte à la pauvreté. Pour en savoir plus à ce sujet, lire l'article en page 2.

Michelle Pelletier et moi-même avons raconté notre participation, les 7 et 8 septembre derniers, au Forum des partenaires Famille organisé par la ministre Léger et réunissant une centaine de personnes provenant de divers secteurs d'activités. Le dépôt du rapport pré-

liminaire du Comité consultatif sur le droit de la famille (mis sur pied suite à la cause Éric c. Lola); la consultation sur le futur plan d'action gouvernemental sur l'action communautaire; les orientations et les actions prévues dans le cadre de la Marche mondiale des femmes en 2015 ; les actions contre la hausse des tarifs d'électricité menées par la Coalition main rouge... sont d'autres sujets qui ont fait l'objet de nos discussions. Voilà, avant que Lorraine me chicane parce que j'ai pris trop d'espace... j'en profite, en mon nom et au nom du conseil d'administration, pour vous souhaiter de très joyeuses Fêtes! À l'année prochaine!!!

Les tarifs d'Hydro-Québec

Manifestation contre la hausse

À l'approche de la date d'entrée en viqueur de la hausse du tarif du bloc d'électricité patrimoniale, le 1er janvier 2014, et à quelques jours du début des audiences tarifaires à la Régie de l'Énergie, le 6 décembre, la mobilisation contre la hausses de tarifs d'électricité s'intensifie. Cette hausse est la plus élevée en 20 ans à laquelle pourrait faire face la population. Pour protester contre cette hausse, une manifestation organisée par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics s'est tenue à Montréal le 3 décembre, devant les bureaux d'Hydro-Québec.







Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Ouébec Pour en savoir plus sur la campagne : www.nonauxhausses.org

Pour voir l'événement facebook : www.facebook.com/events/236457483186588/

Responsable:

FAFMRO 584, Guizot Est

Lorraine Desjardins

Montréal, Qc H2P 1N3

www.fafmrq.org

Ont collaboré à ce numéro:

Aide juridique

Sylvie Lévesque

Hausse des seuils d'admissibilité

Le 4 octobre 2013, le ministre de la Justice a annoncé une hausse historique des seuils d'admissibilité à l'aide juridique. Cette hausse permettra d'offrir, dès le 1er janvier 2014, une couverture gratuite aux personnes âgées vivant seules et bénéficiant majoritairement du supplément de revenu garanti.

Pour une famille monoparentale avec un enfant, les seuils passeront alors de 17 298 \$ à19 948 \$. De plus, à partir de juin 2015, les seuils d'admissibilité à l'aide juridique seront augmentés pour s'aligner avec le salaire minimum d'une personne travaillant 35 heures par semaine. Nous saluons cette hausse de plus de 30 % du seuil d'admissibilité pour le volet gratuit, mais aussi le fait que les seuils seront dorénavant automatiquement rajustés, assurant ainsi le maintien de l'accessibilité à l'aide juridique. Cette annonce permet enfin d'atteindre la principale revendication de la Coalition pour l'accès à l'aide juridique après des efforts considérables depuis 2007. Cependant, nous déplorons qu'il faille attendre plus d'un an et demi pour atteindre les nouveaux seuils alignés sur le salaire minimum, mais ne boudons pas totalement notre plaisir... Il n'y a pas souvent de bonnes nouvelles, alors il faut les souligner quand elles passent!

Deux autres services offerts Service d'aide à l'homologation d'entente en matière familiale - Depuis le 10 octobre, les parents qui s'entendent sur des changements à apporter pour la révision d'un jugement (concernant la garde d'enfants, les droits d'accès, la pension alimentaire pour enfants) pourront bénéficier des services d'un avocat, quelle que soit leur situation financière. Le coût pour chaque partie sera de 267,50\$ maximum.

Service d'aide de la révision des pensions alimentaires (SARPA) - À compter du printemps 2014, ce service permettra la révision du montant de pension alimentaire pour les enfants mineurs dans les cas où il n'y a pas de litige sur les niveaux de revenus des parties. Cette procédure permettra d'éviter de devoir se présenter au Tribunal et sera offert à l'ensemble de la population, quel que soit son revenu, au coût de 275 \$.

Pour les personnes admissibles à l'aide juridique, ces deux services seront gratuits. Renseignements: www.csj.gc.ca www.justice.gouv.gc.ca, www.coalitionaidejuridique.org



États généraux de l'action et de l'analyse féministe

Les familles s'invitent Laurence Lagouarde dans la lutte féministe

Ce sont plus de 1100 femmes, de toutes les régions du Québec, de tous âges et de toutes origines, qui se sont réunies durant 4 jours afin d'adopter un grand nombre de propositions actualisant ainsi l'analyse du mouvement féministe.

De beaux moments de partage, de réflexions et de solidarités toutes féministes. Les objectifs sont plus qu'atteints puisque c'est un véritable projet féministe de société qui est mis de l'avant aujourd'hui.

Parmi les propositions adoptées une, et non la moindre, nous rend particulièrement fières. Nous parlons ici d'une toute nouvelle proposition issue de l'atelier « Mère et féminisme ». Cette proposition se lit comme suit : « Articuler un discours et des pratiques féministes de la maternité et de la famille qui prennent en compte la diversité des expériences de toutes les femmes et l'ensemble des oppressions systémiques qu'elles rencontrent ». L'idée étant de développer un concept famille-féminisme qui inclurait une distinction entre « mère »



et « ménagère », qui permettrait d'inclure la dimension famille dans l'analyse féministe, qui se présenterait comme un projet social.

Actuellement, les postures théoriques présentées sont soit dans la « survalorisation de la fonction maternelle » ou dans « l'oppression maternelle ». On parle ici d'une avancée très importante au sein du mouvement féministe puisque celui-ci réintègre la femme-mère, très longtemps mise de côté. La table est donc mise pour nous mettre au travail!

Pour tout savoir sur les propositions adoptées : www.etatsgenerauxdufeminisme.ca

Prochain numéro : 17 février 2014

> Date de tombée : 10 février 2014

De partout au Québec

Laurence Lagouarde Des nouvelles de vous!

Bonjour à toutes et à tous,

Un dernier Entre-Nous à saveur de sucre à la crème, de décorations de Noël et de repos bien mérité en vue... En effet, plus que quelques semaines avant le grand décompte vers une nouvelle année que je vous souhaite bonne et surtout, surtout en santé ! Car de la santé, il en faut pour soutenir au quotidien des centaines de familles en difficulté, des mères monoparentales en situation de pauvreté, des pères en détresse, des parents qui se déchirent, des enfants qui en souffrent. Votre travail n'est pas toujours de tout repos et vous demande souvent de faire du sens avec ce qui parfois n'en a pas. Alors, profitez de ce temps d'arrêt pour vous recharger les batteries et faire le plein de solidarité car, en 2014, plusieurs familles auront encore besoin de vous ! Je vous souhaite un agréable temps des Fêtes.

Accalmie-Famillle au Réseau d'aide aux familles en transition

Cette nouvelle démarche de groupe proposée aux parents du RAFT explore les perceptions des parents et des enfants face aux conflits, ainsi que les effets des conflits persistants sur les enfants. Elle tente également de démystifier ce qu'est l'aliénation parentale, en plus d'aider les familles séparées à développer des stratégies pour éviter de plonger dedans. Les trois rencontres sont gratuites!



Lancement de la première campagne de valorisation de la paternité en Estrie Le Réseau d'appui aux familles monoparentales et recomposées de l'Estrie (RAME), en collaboration avec de nombreux partenaires, dont le ministère de la Famille, a profité de la



Journée internationale de l'homme pour lancer sa première campagne de valorisation de la paternité. Plusieurs activités, spécifiquement pour les pères, verront le jour ainsi qu'un portail québécois pour outiller les papas de la province: www.etrepapa.ca

12 Jours d'action

Plusieurs organisations féministes ont lancé, le 25 novembre dernier, la Campagne des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes. L'édition 2013 sera marquée par la publication d'un appel à l'action dans les médias écrits et d'un calendrier d'actions partout au Québec, ainsi que par le lancement d'un site Internet sur le thème «Les femmes sont encore victimes de violence parce qu'elles sont des femmes. Nier les inégalités met les femmes en danger!». C'est donc du 25 novembre au 6 décembre 2013 (commémoration de la tuerie de Polytechnique), que nous sommes collectivement invité(e)s à réfléchir au phénomène de la violence faite aux femmes et de trouver des solutions concrètes pour enrayer ce fléau. www.12joursactioncontrelaviolence.ca



L'équipe de la FAFMRQ vous souhaite un temps des Fêtes solidaire et sera heureuse de vous retrouver en 2014!

Veuillez prendre note que nos bureaux seront fermés à compter du vendredi 20 décembre, de retour le lundi 6 janvier 2014.

